



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3760

Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'association "La Gauloise de Vaise" pour l'organisation de la 4e édition du tournoi féminin de Lyon le samedi 7 avril 2018 au gymnase Pierre Audry à Lyon 9e

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3760 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 000 EUROS A L'ASSOCIATION "LA GAULOISE DE VAISE" POUR L'ORGANISATION DE LA 4E EDITION DU TOURNOI FEMININ DE LYON LE SAMEDI 7 AVRIL 2018 AU GYMNASSE PIERRE AUDRY A LYON 9E (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Fondée en 1893, l'association « La Gauloise de Vaise » a pour objet le développement de la pratique de l'haltérophilie, de la musculation éducative et sportive, du culturisme. Son siège social est situé 108 rue Pierre Audry à Lyon 9^e.

Depuis la saison sportive 2016-2017, l'association a ouvert une section « sport santé / handisport » afin de développer des nouvelles pratiques sportives en direction des publics fragiles, tels que les personnes âgées, les personnes reprenant une activité après une maladie grave, ou encore les personnes souffrant d'une maladie chronique.

De plus, l'association « La Gauloise de Vaise » organisera la 4^e édition du Tournoi Féminin de Lyon, le samedi 7 avril 2018, au gymnase Pierre Audry à Lyon 9^e.

Cette compétition réunira une cinquantaine d'athlètes élites féminines, issues d'au moins dix clubs participants. Cinq lyonnaises sont sélectionnées pour cet événement qui permettra de valoriser l'haltérophilie féminine par le biais d'une compétition d'un haut niveau technique et sportif.

Ce tournoi représente également une opération de communication visant à promouvoir cette discipline féminine méconnue du grand public, et permettant de représenter l'association en montrant son dynamisme et son intérêt pour le sport féminin. L'association souhaite ainsi donner une image moderne de l'haltérophilie, développant la mixité.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 2 900 €

En 2016, l'association « La Gauloise de Vaise » a bénéficié d'une subvention de 1 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 3^e édition de ce tournoi, par délibération n° 2016/2511 du 14 novembre 2016.

Par ailleurs, l'association « La Gauloise de Vaise » ne reçoit pas de subvention annuelle de fonctionnement.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation, sur le plan sportif comme pour le développement du sport féminin, je propose d'allouer une subvention de 1 000 euros à l'association « La Gauloise de Vaise ».

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1- Une subvention de 1 000 euros est allouée à l'association « La Gauloise de Vaise » pour l'organisation de la 4^e édition du Tournoi Féminin de Lyon, le samedi 7 avril 2018, au gymnase Pierre Audry à Lyon 9^e.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT